

**GRILLE D'EVALUATION CRITERES « MA COMMUNE AU NATUREL », pour un département écoresponsable**

Commune : .....

Date : .....

**1. CONNAISSANCE ET PROMOTION DE LA DEMARCHE, VISITE DU JURY**

	Non initié	Initié	A conforter	Réalisé	Bonus
Présentation -par l' élu(e)- de la commune et de son contexte					
Connaissance et prise en compte du label « <i>Villes et Villages Fleuris</i> »					
Présence du binôme élu / technicien et pertinence de la visite					
Actions en faveur des enfants et des habitants (jardins collectifs, pédagogiques, animations autour du végétal, sensibilisation aux espaces naturels, etc.)					
Implication des habitants (fleurissement, présence d'une association, participation aux journées nettoyage, etc.)					
Remarques particulières :					

**2. MESURES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT, QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC**

	Non initié	Initié	A conforter	Réalisé	Bonus
Propreté générale de la commune					
Respect de la Loi Labbé,(zéro produits phytosanitaires) et mise en place de solutions alternatives					
Energie (réduction des consommations et solutions alternatives)					
Economie de la ressource en eau					
Valorisation des déchets verts (limitation et valorisation)					
Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts et des espaces naturels					
Qualité, gestion et entretien des espaces publics (places, voirie, trottoirs, cimetière, mobilier, publicité, etc.)					
Maîtrise du stationnement					
Cheminements doux					
Gestion et mise en valeur du patrimoine bâti et du petit patrimoine					
Remarques particulières :					

**3. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT**

**ARBRES**

Pertinence des plantations et prise en compte des essences locales					
Qualité d'entretien, mesures de protection et de renouvellement					

**ARBUSTES**

Diversité botanique et essences adaptées au milieu					
Pertinence des plantations et connaissance du patrimoine arbustif					
Qualité d'entretien, mesures de protection et de renouvellement					

	Non initié	Initié	A conforter	Réalisé	Bonus
<b>GAZON, PELOUSES ET PRAIRIES</b>					
Qualité d'entretien et gestion différenciée des surfaces enherbées					
<b>FLEURISSEMENT</b>					
Pertinence des emplacements et des compositions					
Fleurissement pérenne (vivaces, pleine terre, plantations en pieds de mur, etc.)					
Qualité d'entretien					
<b>PARCS ET JARDINS</b>					
Qualité des aménagements					
Qualité d'entretien					
Remarques particulières :					
<b>4. ANALYSE PAR ESPACE</b>					
Qualité paysagère des entrées de commune					
Valorisation des abords d'établissements publics (mairie, école, salle polyvalente, etc.)					
Valorisation et gestion des espaces naturels (rivières, zones humides, bois et forêts, etc.)					
Remarques particulières :					

Points positifs : .....

.....

.....

Points à améliorer : .....

.....

.....

Observations générales : .....

.....

.....

.....

.....

Sélection deuxième passage du jury départemental : OUI - NON

Proposition pour le label « Villes et Villages Fleuris » : OUI - NON

Prix spéciaux : Prix au Jardinier acteur du cadre de vie – Prix pour la gestion environnementale – Prix pour la préservation et la valorisation de l'arbre – Prix pour l'implication des habitants